

tenue sous la présidence de Monsieur Vennégues, assisté(e)
de Madame Pellerin et Monsieur Desbourdes, Conseillers
En présence de Monsieur Martin, Rapporteur public
Madame Jubault, Greffière

09 heures 15

01)	DOSSIER N° 2504298	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 15 mai 2025 du préfet du Finistère lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître ABA'A MEGNE HARRY (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
02)	DOSSIER N° 2503808	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 11 avril 2025 du préfet du Morbihan l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de deux ans	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître NIANG Cheikhou (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	
03)	DOSSIER N° 2503676	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 20 mai 2025 du préfet du Finistère lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	M. le bâtonnier BUORS Franck
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

09 heures 15

04)	DOSSIER N° 2504257	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 15 mai 2025 du préfet du Finistère lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître VERVENNE Hannes (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
05)	DOSSIER N° 2503187	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 4 mars 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître BERTHAUT Léo-Paul (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
06)	DOSSIER N° 2503189	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 4 mars 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître BERTHAUT Léo-Paul (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 15

07)	DOSSIER N° 2503186	RAPPORTEUR: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 28 mars 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître DOMAIN Elise (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
08)	DOSSIER N° 2503144	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 26 janvier 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître BAUDET Sabrina
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
09)	DOSSIER N° 2503472	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 10 avril 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître SEMLALI Nawal
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 15

10)	DOSSIER N° 2503373	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 22 mai 2024 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	CABINET D'AVOCATS LE STRAT
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
11)	DOSSIER N° 2503375	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 16 mai 2024 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	CABINET D'AVOCATS LE STRAT
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
12)	DOSSIER N° 2503799	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 3 juin 2024 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	CABINET D'AVOCATS LE STRAT
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 15

13)	DOSSIER N° 2504481	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Vennégues
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 2 avril 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Demandeur	Nom des parties Madame	Représentants des parties CABINET D'AVOCATS LE STRAT
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
14)	DOSSIER N° 2503797	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 3 juin 2024 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Demandeur	Nom des parties Monsieur	Représentants des parties CABINET D'AVOCATS LE STRAT
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
15)	DOSSIER N° 2503798	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 3 juin 2024 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Demandeur	Nom des parties Madame	Représentants des parties CABINET D'AVOCATS LE STRAT
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 15

16)	DOSSIER N° 2503684	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Vennégues
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 16 avril 2025 du préfet du Morbihan lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître GOURLAOUEN Carole (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	
17)	DOSSIER N° 2503479	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 9 mai 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître GOURLAOUEN Carole (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
18)	DOSSIER N° 2503678	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 20 mai 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

Arrêté le 01/08/2025
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Vennégues, assisté(e)
de Madame Pellerin et Monsieur Desbourdes, Conseillers
En présence de Monsieur Martin, Rapporteur public
Madame Jubault, Greffière

09 heures 45

01)	DOSSIER N° 2504464	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 14 mai 2025 du préfet du Morbihan, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître SALIGARI Sylvain
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	
02)	DOSSIER N° 2504084	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 5 mai 2025 du préfet du Finistère lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français SANS délai, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de trois ans	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître RAYMOND Antoine (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
03)	DOSSIER N° 2504465	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Vennégues
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 28 mai 2025 du préfet du Finistère lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître ROCHARD Mathieu
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

09 heures 45

04)	DOSSIER N° 2503961	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 6 mars 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître GOURLAOUEN Carole (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-	
05)	DOSSIER N° 2503962	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 6 mars 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître GOURLAOUEN Carole (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
06)	DOSSIER N° 2503927	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 29 avril 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître DAHI Sonia (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	

09 heures 45

07)	DOSSIER N° 2503935	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 29 avril 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître DAHI Sonia (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
08)	DOSSIER N° 2504001	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 29 avril 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître NGUYEN Kim-Anh (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
09)	DOSSIER N° 2504083	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 2 avril 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître OUESLATI Myrième (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 45

10)	DOSSIER N° 2504085	RAPPORTEUR: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 30 juillet 2024 du préfet des Côtes-d'Armor lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de deux ans	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	
11)	DOSSIER N° 2504142	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Vennégues
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 9 octobre 2024 du préfet d'Ille-et-Vilaine l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître LE VERGER Mélanie
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
12)	DOSSIER N° 2504143	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Vennégues
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 9 octobre 2024 du préfet d'Ille-et-Vilaine l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître LE VERGER Mélanie
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 45

13)	DOSSIER N° 2504145	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Vennégues
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 9 décembre 2024 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître BABIN Hermine (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
14)	DOSSIER N° 2504152	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 16 avril 2025 du préfet des Côtes-d'Armor lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de deux ans	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LEROY MARIE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	
15)	DOSSIER N° 2504154	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 16 avril 2025 du préfet des Côtes-d'Armor lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de deux ans	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître LEROY MARIE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	

09 heures 45

16)	DOSSIER N° 2504305	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 21 mai 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant la délivrance d'un titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée d'un an

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Madame

Défendeur PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

Arrêté le 01/08/2025

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Vennégues, assisté(e)
de Madame Pellerin et Monsieur Desbourdes, Conseillers
En présence de Monsieur Martin, Rapporteur public
Madame Le Vaillant, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2303534	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	demande d'annuler l'arrêté n° PC352382210188 du 11 janvier 2023 par lequel la maire de la commune de Rennes a accordé un permis de construire valant démolition pour la construction d'une résidence d'hébergement d'étudiants après démolition totale sur un terrain sis * boulevard de Vitré, ainsi que la décision implicite de rejet du recours gracieux	
Demandeur	Nom des parties Madame	Représentants des parties Maître AUBIN Simon (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE RENNES SOCIETE NEXITY IR PROGRAMMES BRETAGNE	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES MEILLARD
02)	DOSSIER N° 2303786	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	demande d'annuler l'arrêté n° PC352382210188 du 11 janvier 2023 par lequel la maire de la commune de Rennes a accordé un permis de construire valant démolition pour la construction d'une résidence d'hébergement pour étudiants après démolition totale sur un terrain situé * boulevard de Vitré ainsi que la décision implicite portant rejet du recours gracieux (PC MODIFICATIF arrêté n° PC352382210188M01)	
Demandeur	Nom des parties Monsieur et Madame	Représentants des parties SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
Défendeur	COMMUNE DE RENNES SA NEXITY IR PROGRAMMES BRETAGNE	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES MEILLARD

Arrêté le 01/08/2025
Le président du tribunal